

Réponse HCERES "Relations européennes et internationales"

(RI 1) p.21, l.5

"L'UTLN accueille actuellement 1 289 étudiants étrangers, représentant 13,8 % des effectifs (au-dessus de la moyenne nationale), dont 670 viennent du continent africain (soit plus de 51 %), 11,1 % d'Europe et 4,0 % d'Amérique."

La 1^{re} partie de cette phrase est erronée. Les chiffres cités par le comité ne sont pas les chiffres "actuels" (c.-à.-d., les chiffres valables au moment de l'entretien en 04/2017) mais les chiffres de la rentrée 2015-2016 (cf. RAE, p.55).

(RI 2) p.21, I.8

"L'établissement reconnait le problème de la répartition géographique des étudiants entrants, et cherche à y remédier: des partenariats ont par exemple été développés avec les pays anglo-saxons, dont le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Australie ou le Canada."

La 1^{re} partie de cette phrase exprime une conclusion erronée propre au comité et, en aucun cas, la vision de l'UTLN. La 1^{re} partie de cette phrase ne trouve non seulement aucun reflet dans le RAE mais est, au contraire, en contradiction avec ce dernier (cf. RAE, p.58 [SWOT], p.59 et l'Axe 2 "Renforcer la mobilité africaine" de l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE).

La 2º partie de cette phrase exprime une interprétation erronée propre au comité basée sur la conclusion erronée formulée dans la 1º partie de cette phrase. L'UTLN intensifie, en effet, le développement des partenariats avec les destinations classiques et "pédagogiques" du monde anglophone. La mobilité sortante, notamment vers ces destinations, répond aujourd'hui à un besoin aigu du marché du travail en main-d'œuvre apte à évoluer proactivement dans un environnement concurrentiel de plus en plus mondialisé et a ainsi le potentiel de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants locaux. La mise en place de cet axe stratégique (cf. RAE, p.59 et l'Axe 1 "Améliorer l'insertion professionnelle" de l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE) n'est pas une conséquence des éléments erronés avancés par le comité.

(RI 3) p.21, l.10

"Pour la période contractuelle actuelle, le RAE signale ainsi que «la politique internationale s'est attachée à développer des dispositifs visant à favoriser la mobilité sortante et entrante des étudiants, des personnels et à développer des doubles diplômes»."

Le contexte de la citation extraite par le comité du RAE n'est pas celui de cette phrase. Notamment le "... signale ainsi ..." de cette phrase cherche à corroborer de manière incohérente l'interprétation erronée des points (RI 2) et (RI 3).

(RI 4) p.21, l.12

"On constate que le service des relations internationales (SRI) continue de privilégier la dimension «formation», la projection internationale de la recherche revenant dès lors aux composantes ou laboratoires."

La 2º partie de cette phrase est erronée. Le SRI est en charge de la mise en place, avec les partenaires internationaux, des protocoles d'accord qui spécifient non seulement les domaines de coopération "enseignement et formation" mais aussi "recherche et développement". Les projets de recherche internationaux qui nécessitent la rédaction de contrats de recherche de type conventions d'applications entre l'UTLN et les partenaires étrangers sont accompagnés par la DIREP.

En outre, le SRI s'occupe du programme "Chercheur invité" qui permet d'accueillir annuellement une soixantaine de chercheurs (cf. RAE, p.58 et Annexe 5.5 "Pays de provenance des chercheurs invités" du RAE).

(RI 5) p.21, l.14

"Les priorités du prochain contrat semblent assez modestes, puisqu'elles se résument à (1) développer la mobilité sortante ; (2) renforcer la mobilité venant d'Afrique ; (3) renforcer les ressources propres."

Cette phrase est une caricature assez modeste des objectifs prioritaires de l'orientation prospective des RI de l'UTLN. La mobilité d'études et de recherche est au cœur même de l'économie mondiale du savoir. Cette dernière traverse une période de profonde mutation, principalement caractérisée par les processus de transnationalisation, de multipolarisation et de diversification et dont les effets sont à l'origine d'une réflexion stratégique au niveau international, national et local (cf. RAE, p.58 [SWOT]).¹ En plus des 20% de l'espace imparti aux RI dans le RAE qui sont dédiés à l'orientation prospective, l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE constitue un résumé de la réflexion stratégique et opérative de l'UTLN (cf. surtout le point (RI 14)).

(RI 6) p.21, l.18

"Cinq diplômes délocalisés, deux doubles diplômes et une équipe de recherche forment le socle de ce partenariat avec l'université de Hanoi, qui remonte à une dizaine d'années."

La fin de la 1^{re} partie de cette phrase est erronée. L'UTLN déploie des formations délocalisées et des double diplômes au Vietnam avec l'Université Nationale du Vietnam de Hanoï, l'Université de Commerce du Vietnam, l'Académie de Finance et l'Université de Da Nang (cf. Annexe 5.3 "Formations délocalisées" du RAE).

(**RI 7**) p.21, l.19

"Quelques 200 étudiants de l'université de Hanoi suivent la formation délocalisée dans des cursus licence et masters dont «Assurance-banque-finance» et «Management, gestion des organisations»."

Le début de cette phrase est erroné. Pour l'année universitaire 2015-2016, 303 étudiants étaient inscrits dans le cadre des partenariats de l'UTLN avec les universités vietnamiennes (cf. Annexe 5.2 "Étudiants en mobilité internationale entrante et sortante" du RAE).

¹ Charles N. et Delpech Q. (2015) "Investir dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur", Rapport France Stratégie

(RI 8) p.21, l.22

"L'UTLN cherchant à accroître ses ressources propres, ce partenariat aurait pu apporter une contribution importante."

Contrairement à ce que suggère la forme du conditionnel passé dans cette phrase, la délocalisation en Asie revêt aujourd'hui déjà un caractère commercial dont profitent les deux partenaires universitaires. En outre, elle constitue un élément important pour le développement en cours du 3^e objectif prioritaire des RI de l'UTLN (cf. RAE, p.59 et l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE).

(RI 9) p.21, l.23

"Toutefois, c'est l'IUT qui a la responsabilité de la plus grande partie du programme de formation et de l'équipe pédagogique et qui en bénéficie, les ressources générées revenant aux composantes ; seul un faible pourcentage de ces ressources est versé à l'université elle-même (de l'ordre de 12 000 € par an)."

La fin de cette phrase est erronée. La partie des recettes citée, qui s'élève à 12 000 €, est versée au SRI. En outre, les étudiants inscrits dans les formations délocalisées au Vietnam paient les droits d'inscription ordinaires qui sont versés à l'UTLN. Le volume de ces droits d'inscription représente à lui seul plus de 60 000 € par an.

(RI 10) p.21, l.25

"Ce partenariat représente cependant un atout majeur et mérite d'être développé, par exemple en augmentant le volume de cours en anglais (comme semblent le souhaiter les étudiants), ou en mettant en place de nouvelles formations autour du «tourisme»."

Le 3° objectif prioritaire des RI de l'UTLN prévoit précisément le développement des délocalisations, notamment avec les partenaires historiques vietnamiens (cf. RAE, p.59 et l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE). En 11/2016, l'UTLN a signé de nouvelles conventions d'application permettant des délocalisations notamment dans les domaines du tourisme et de la gestion.

(**RI 11**) p.21, l.36

"Etant donné le nombre important d'étudiants africains entrants, le service des relations internationales entend développer un axe Afrique sub-saharienne, mais ce projet reste encore à définir."

La 1^{re} partie de cette phrase exprime une interprétation erronée propre au comité du choix du 2^e objectif prioritaire de l'orientation prospective des RI de l'UTLN (cf. RAE, p.58 [SWOT], RAE, p.59 et l'Axe 2 "Renforcer mobilité africaine" de l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE). Malgré la présence de plus en plus accrue d'acteurs volontaristes internationaux en Afrique, dont un certain nombre de pays des BRICS, les liens historiques et culturels entre la France et l'Afrique constituent toujours un important avantage stratégique. Le fort potentiel de croissance du continent africain, et notamment de sa partie subsaharienne, fera naître l'un des plus grands marchés du monde dont la demande en enseignement supérieur et en recherche correspondra à son importance.² Le SRI développe des leviers permettant de renforcer les politiques de rayonnement et de coopération avec notamment les pays francophones de l'Afrique subsaharienne. La relation privilégiée que l'UTLN entretient avec l'Union des Comores

² Védrine H. et al. (2013) "Un partenariat pour l'avenir: 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France", Rapport au Ministère de l'Économie et des Finances

depuis 2011, d'abord en formation et aujourd'hui également en recherche, en est un exemple phare qui, au-delà des politiques habituelles du rayonnement scientifique et culturel, joue un véritable rôle de coopération pour le développement de ce pays dont le secteur de l'éducation supérieure est en pleine évolution (cf. RAE, p.58 et surtout le point (RI 14) ci-dessous).

(RI 12) p.21, l.37

"Il en est de même de la génération de ressources propres, notamment par des écoles d'été."

Cette phrase est erronée. Un nombre certain de mesures opératives pour le 3^e objectif prioritaire des RI de l'UTLN, "Ressources à développer", a été clairement défini par le SRI (cf. RAE, p.59 et notamment l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE). Le 1^{er} "produit" d'une école d'été thématique ("FLE/Multimédia") notamment a non seulement été défini mais a déjà été finalisé et publié en ligne en 03/2017.

(RI 13) p.21, l.38

"Dans ce domaine, comme ailleurs, le SRI ne définit pas d'objectifs clairs accompagnés d'un échéancier visible."

Cette phrase est erronée. Le SRI a non seulement clairement défini ses objectifs stratégiques mais a également largement développé le niveau opératif correspondant (cf. notamment l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE, les points précédents et surtout le point (RI 14)). La mise en place de ce dernier, comme l'a souligné le SRI à plusieurs reprises lors de l'entretien notamment à l'égard des "produits" d'écoles d'été thématiques, est d'abord passée par une phase d'étude de marché permettant ultérieurement seulement de fixer un échéancier temporel et financier.

(RI 14) p.21, l.42

"Le service des relations internationales, placé sous la responsabilité d'un vice-président délégué et d'une directrice des services, ne semble pas réellement chercher à mettre en place une stratégie internationale coordonnée et fédératrice pour l'ensemble de l'établissement: il est d'ailleurs révélateur que le mot « stratégie » ne figure pas dans les quatre pages du RAE (qui en compte 85) consacrées aux relations internationales (p.55-59)."

La 1^{re} partie de cette phrase est erronée. La profonde mutation de l'économie mondiale du savoir, engendrée par des processus accélérés de diversification et de concurrence, nécessite un travail de clarification des objectifs de la stratégie de l'internationalisation au niveau international, national et local (cf. le point (RI 5)). L'UTLN, naturellement consciente de devoir structurer son avenir et de ses atouts et contraintes spécifiques d'aujourd'hui, souhaite développer des outils adaptés qui lui permettent de faire face à ces enjeux et de s'inscrire dans les évolutions émergentes. Ce travail de clarification des objectifs stratégiques a été mené et a donné lieu au rapport "Les Relations Internationales de l'Université de Toulon" qui consacre plus de 30% de son contenu aux enjeux et aux orientations prospectives internationaux, nationaux et locaux. Ce rapport, également discuté au sein d'un groupe de travail RI ouvert à toute la communauté universitaire, a été publié en ligne en 06/2016. Comme déjà discuté au point (RI 5), en plus des 20% de l'espace imparti aux RI dans le RAE dédiés à l'orientation prospective, l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE constitue un concentré de la réflexion stratégique développée dans le rapport "Les Relations Internationales de l'Université de Toulon". Bien que, afin de faciliter la discussion, ce schéma stratégique ait été remis, sous forme papier, à tous les membres du comité au début de l'entretien, le

comité n'a souhaité aborder ni la réflexion stratégique ni son implémentation opérative présentés sur ce schéma.

La 2^e partie de cette phrase est erronée. Les mots "stratégie" et "stratégique" figurent dans le RAE (cf. RAE, p.59 et l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE).

(RI 15) p.21, l.45

"Cela transparaît dans les diverses actions mises en place, qui semblent plus répondre à des opportunités que s'inscrire dans une véritable stratégie de développement."

Cette phrase véhicule une impression erronée. La mise en œuvre opérationnelle des objectifs prioritaires par le SRI est guidée par le rapport "Les Relations Internationales de l'Université de Toulon" dont est notamment extraite la partie dédiée à l'orientation prospective du RAE (cf. RAE, p.59) et l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE dont le comité ne semble pas avoir pris véritablement connaissance (cf. le point (RI 14)).

(RI 16) p.22, l.2

"Il faut en particulier souligner une possible tension entre l'axe identitaire affiché par l'université, sur son versant «cultures méditerranéennes» et la mise en œuvre, voire le pilotage de ses relations internationales."

Cette phrase véhicule une impression erronée. Parmi les 5 nationalités les plus représentées des étudiants étrangers en mobilité d'études entrante à Toulon figurent le Maroc, la Tunisie et l'Algérie respectivement en 1^{re}, 2^e et 4^e place (cf. Annexe 5.1 "Étudiants étrangers inscrits par pays les plus représentés (≥10 en 2015/16)" due RAE; les étudiants vietnamiens de ce tableau sont inscrits à l'UTLN mais ne se déplacent pas à Toulon). Par ailleurs, presque 30% des doubles diplômes de l'UTLN ont été signés avec des partenaires du pourtour euro-méditerranéen (cf. Annexe 5.3 "Accords de coopérations en 04/2016", "Doubles diplômes") et d'autres sont en préparation. L'UTLN fait également partie du consortium TETHYS (Consortium des universités euro-méditerranéenne). Le SRI participe activement à un certain nombre de projets euro-méditerranéens de ce consortium comme, notamment, le projet Erasmus Mundus "HERMES" (Development of a higher education and research area between Europe and the Middle East) avec l'Espagne, l'Italie, Chypre, la Grèce, le Liban, la Jordanie, la Palestine et la Syrie ou encore le projet Erasmus+ "SATELIT" (Solutions académiques pour le territoire euro-méditerranéen leader d'innovations et transferts technologiques d'excellence) avec l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Par ailleurs, l'UTLN a également signé un contrat Erasmus+ avec toutes les universités espagnoles du consortium CEIMAR (Campus de excelencia internacional del mar) qui regroupe 7 universités et 7 instituts d'Espagne, du Portugal et du Maroc.

(RI 17) p.22, l.3

"En effet, ni le RAE, ni les différents entretiens menés n'ont fait ressortir de dimension méditerranéenne intégrée, voire même ont montré des divergences."

Cette phrase est difficilement compréhensible vu le nombre important d'actions portées, thématiquement, par l'axe identitaire et, stratégiquement, par la stratégie du SRI (cf. le point (RI 16)). Les mesures opératives définies pour l'Axe 1 "Améliorer l'insertion professionnelle" de l'Annexe 5.6 "SRI: Diagramme stratégique/opératif" du RAE développent les partenariats avec les destinations classiques ou "pédagogiques" du monde anglophone dans le domaine de l'axe identitaire de l'UTLN. En guise d'exemple, les universités britanniques avec lesquels le SRI a organisé des rencontres lors de la

réception organisée par le British Council à Paris en 01/2017 ont été exclusivement choisies en fonction de l'axe identitaire de l'UTLN.

(RI 18) p.22, l.5

"Les nombreuses initiatives récentes affichées semblent presque éviter le pourtour méditerranéen (Corée, Comores, Ukraine)."

Cette phrase véhicule une impression erronée (cf. les points (RI 16) et (RI 17)). En outre, contrairement à ce que le comité semble croire, l'axe identitaire "Sociétés Méditerranéennes et Science de la Mer" de l'UTLN n'est pas restreint au pourtour méditerranéen mais, à l'inverse, la partie "Sciences de la Mer" de cet axe est à portée mondiale et regroupe notamment la formation et la recherche dans les sciences naturelles de ce domaine de l'UTLN. En guise d'exemple, le SRI a conclu en 04/2017 un partenariat avec l'Université Maritime de Corée à Busan, l'un des établissements nationaux le plus prestigieux dans les sciences de la mer en Corée du Sud.

(RI 19) p.22, l.6

"Or, il existe, de fait, de réelles coopérations internationales avec le bassin culturel méditerranée (Italie, Espagne, Tunisie, Maroc)."

En effet (cf. RAE, p.56, p.58 et les points (RI 16) et (RI 17)).